

SEANCE DU 14 JUIN 2017

L'an deux mil dix sept le QUATORZE JUIN à 20 heures , les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire.

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
FRERE Henri , LEBRETON Pierrette, DUPAS André, BOUGAULT Patricia,
Adjoints au Maire.
GUILLEMOT Marie-Paule, Conseillère Municipale Déléguée.
BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, CHOUX Maryline ,
DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLOU Marie, LEMOAL Marina,
MAILLARD David, NOGUES Jean-Yves, RENAUD Nicole.

Pouvoirs : Gérard MURGALE a donné pouvoir à Henri FRERE
Christelle OUICE a donné pouvoir à Marie GUILLOU

Secrétaire de séance : Marie GUILLOU

Délibération 2017/06/01 – LYCEE AGRICOLE DE CAULNES – convention de partenariat 2017/2020 pour accueil de stagiaire par la Commune de CAULNES

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la convention cadre de partenariat 2017/2020 proposée par le Lycée Agricole.

Objet :

- Définir le cadre d'un partenariat entre la Mairie de Caulnes et le LEPA sur 3 ans visant 3 objectifs :
- Contribuer à l'orientation des élèves dans les métiers de service,
- Contribuer à la qualification des élèves dans les métiers de service ou animation,
- Favoriser les opportunités de collaboration entre le LEPA et la commune pour la formation des adultes.

Le Conseil Municipal

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Lycée Agricole de Caulnes.

Délibération 2017/06/02 – POLE ENFANCE – lot 6 serrurerie – Abandon du marché par l'Entreprise attributaire – reprise d'une partie du marché par l'Entreprise BEAUCE – 3 portes métalliques -

M. Le Maire rappelle que le lot 6 – Serrurerie – avait été attribué à l'Entreprise ATRIA LEGALL de PLERIN pour un montant de 6 592.25 euros HT (**dont 3700 HT pour 3 portes**).

Un jugement du TC de Saint Briec nous informe que l'Entreprise a été achetée mais sans reprise du marché de la commune de CAULNES.

3 devis ont été sollicités.

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Attribue le lot 6 (en partie) à :

Partie du lot 6 - serrurerie (pose de 3 portes)	3 112.70 HT
--	--------------------

- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

Délibération 2017/06/03 – ACQUISITION MATERIEL – Service Technique – achat d’un ordinateur portable –

Vu le devis présenté par les Ets POTIER de Dinan,
Le Conseil Municipal
Sur la proposition de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré,

- ACCEPTE le devis proposé par les Ets POTIER pour un montant HT de 1 155.00 euros.
- DIT que la dépense sera payée en investissement à l’article 2183.140 du BP 2017.

Délibération 2017/06/04 – ACQUISITION MATERIEL – Restaurant Scolaire – achat d’un lave-vaisselle.

Entendu la demande faite par les Agents Communaux, Responsables du Restaurant Scolaire
Vu la consultation faite auprès de 3 fournisseurs,
Le Conseil Municipal
Sur la proposition de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

- Accepte le devis de la Société FROID OUEST – 35520 LA MEZIERE, pour un montant HT de 2 949.20 HT.
- DIT que la dépense sera payée en investissement à l’article 2188-195.

Délibération 2017/06/05 - BUDGET PRINCIPAL – Créances irrécouvrables – services périscolaires -

Vu la demande présentée par Madame la Comptable du Trésor de Broons
Vu l’avis du Tribunal d’Instance de Saint Brieuc qui a entériné l’effacement des dettes proposé par la commission de surendettement,
Le Conseil Municipal
Sur la proposition de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré,

- Accepte d’annuler la date de :
 - . Catherine GUILLOU – Saint JUVAT – 110.71 euros.
 - . Lydie ROULOIS – Caulnes – 554.54 euros.

Délibération 2017/06/06 – SUBVENTIONS 2017 –

Le Conseil Municipal
Sur la proposition de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

- Vote les subventions suivantes pour l’année 2017

	2016	2017
Comité des Fêtes	2000	2 000
Aide à domicile en milieu rural	0	0
Pecheurs Haute Rance	305	305
Rance foot-ball club	2000	2 000

Protection civile broons-caulnes	50	100
Amicale des chasseurs	305	305
Amicale sapeurs pompiers	1220.00	1 220
Comice agricole	1279.50	1 279.50
Kiwanis Dinan	0	0
ADIMC Plérin (moteurs cérébraux)	50	50
Association Croix d'Or secteur Broons	50	50
CAUE 22	259.90	Dinan Agglo
Prévention routière	40	40
Mission locale	2 448X1.33=3255.84	Dinan Agglo
PEP pupilles de l'enseignement public	50	50
ADAPEI	50	50
GJPYC GROUPE JEUNES FOOT	1201	1 200
Fonds Solidarité Logement (Conseil Général)	342.00	342
Théâtre Caulnes les Louffoques	Subvention de démarrage en 2015	0
Hand Ball de Broons	100	100
Volley ball	50	0
Ass culturelle et musicale canton broons	50	60
Moments Temps Caulnes	Subvention de démarrage en 2015	0
Association Les Souliers à Bascule	100 Subvention de démarrage	0
Korrigans Electronique (fléchettes)		100 Subvention de démarrage

Délibération 2017/06/07 – POLE ENFANCE – achat de mobilier et matériel. Pouvoir à Madame Christelle OUICE, Adjointe aux Affaires Scolaires pour la commande du matériel, après avis de la commission des affaires scolaires.

Le POLE ENFANCE va ouvrir le 1^{er} septembre 2017. Les besoins en mobilier et matériels ont été recensés par les utilisateurs du POLE ENFANCE (garderie, étude, ALSH, RPAM...)

Le montant des achats est estimé à 20 000 euros subventionné à 50 % par la Caisse d'Allocations Familiales.

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré,

- DONNE POUVOIR à Madame Christelle OUICE, Adjointe aux Affaires Scolaires, après avis de la commission des affaires scolaires, pour commander le mobilier et matériel, auprès de :
 - o UGAP (Groupement d'Achat Public)
 - o Cuisines GASREL de Caulnes

Délibération 2017/06/08 – TAP – Temps Aménagement Périscolaire - Proposition du conseil municipal après avis du Conseil d'Ecole (13 juin 2017) et des parents d'élèves. Proposition faite à la DASEN : suppression des TAP et retour à la semaine de 4 jours.

Une concertation a été organisée quant à l'évolution des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2017.

Le 13 juin 2017, au cours du Conseil d'Ecole de l'Ecole Primaire, un vote a eu lieu sur cette question et il a donné les résultats suivants :

- Pour la suppression des TAP et le retour de la semaine de 4 jours : 22 voix
- Pour le maintien des TAP : 3 voix

Une enquête menée auprès des familles a donné les résultats suivants :

- Ecole Elémentaire :
 - o Pour la suppression des TAP et le retour de la semaine de 4 jours : 59 voix
 - o Pour le maintien des TAP : 20 voix
- Ecole Maternelle
 - o Pour la suppression des TAP et le retour de la semaine de 4 jours : 74 voix
 - o Pour le maintien des TAP : 16 voix

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

- ***Se prononce, à l'unanimité, sur une suppression des TAP et le retour à la semaine de 4 jours.***
- ***Adresse la proposition du Conseil Municipal à la D.A.S.E.N (Directrice Académique des Services Education Nationale) – 8 RUE DES Champs de Pies - 22000 SAINT BRIEUC***

Au terme de cette concertation, les positions des uns et des autres sont justifiées par les raisons suivantes :

- Fatigue journalière et qui se ressent dès le milieu de semaine.
- Problème de recrutement d'agents qualifiés sur des petits temps d'activité
- Difficultés de recrutement, en milieu rural, de personnes ressources pour offrir des activités spécialisées (musique, théâtre, arts plastiques, travaux manuels, etc ...) et assurer un certain renouvellement des activités.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du projet Rénovation de la Salle des Fêtes.
- Compte rendu du Conseil d'Ecole du Mardi 13 juin.
- Compte rendu de la commission des Affaires foncières du 13 juin.
- Ville Gate – Arrivée des Etudiants – Jurys.
- Déviation de l'Agglomération – fin de l'enquête publique le lundi 19 juin.
- Orage du 28 au 29 mai. Inondations –
- Locations de prairies communales

- Réunion plateau multisport – le Lundi 19 juin 2017 à 18h30.
- Date d'une réunion informelle du conseil municipal : Jeudi 22 juin à 20h à la Mairie. Informations sur la restructuration du groupe scolaire. Point information sur le diagnostic PLUI. Mise en place d'une commission qui travaillera sur la valorisation de l'Agglomération (Habitat – Commerces, Aménagement, Plan de circulation...) après l'ouverture opérationnelle de la déviation.
- Réunion publique PLUI DINAN AGGLO – le 27 juin à 19 heures – Salle des Fêtes.